

PREVENTION



Je réserve ma formation

CODE FORMATION : FPSS120

Port des EPI - Equipements de protection individuelle



1 Jour / 7 H

INTER

INTRA

1 à 12 participants

PRESENTIEL

Horaire de 9H à 17H

Public :

- Tout le personnel
- Responsable QHSE
- Animateur QHSE
- Manager de proximité

Prérequis :

- Aucun

Modalité d'évaluation :

- Evaluation sous la forme d'un QCM
- Attestation individuelle de fin de formation

Moyens pédagogiques :

- Démarche participative et active
- Exposés démonstratifs
- Etudes de cas concret
- Support pédagogique remis au stagiaire

Formateur(trice) :

La formation est délivrée par un(e) consultant(e) spécialisée en prévention des risques et conseil aux entreprises.

Objectifs :

- Reconnaître les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et comprendre leur utilité.
- Sélectionner les EPI appropriés et les adapter à la situation.
- Effectuer des vérifications sur ses EPI en tant qu'utilisateur.
- Utiliser correctement les EPI pour assurer sa propre sécurité.

Programme :

Généralités sur les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
Les rôles et responsabilités des différentes parties concernant les EPI
Évaluation des risques et sélection appropriée des EPI
Introduction aux divers types d'EPI : protection de la tête, des yeux, des oreilles, respiratoire, du corps, des mains et des pieds
Signification et importance du marquage des EPI
Assurer que les EPI sont adaptés, conformes aux réglementations et en bon état
Mise en pratique des EPI spécifiques
Entretien et vérification des EPI

Cette formation ne concerne pas les harnais anti-chute et certains EPI comme ceux de catégorie 3